



N° 34

Le 17 février 1992

**M<sup>ME</sup> McDOUGALL ANNONCE L'OCTROI D'UNE  
CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE DE 2 MILLIONS DE  
DOLLARS À LA CROIX-ROUGE  
POUR L'AIDE HUMANITAIRE AUX PAYS DE L'EX-URSS**

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui une augmentation de l'aide humanitaire accordée par le Canada aux pays de l'ancienne Union soviétique. Le gouvernement canadien verse en effet une somme supplémentaire de 2 millions de dollars à la Croix-Rouge canadienne, surtout pour les nouveaux programmes d'aide humanitaire au Bélarus, au Kirghizistan et à la Moldavie.

Cette contribution fait suite à l'appel de fonds - 52,7 millions de dollars - lancé le 30 janvier par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle porte à 8 millions la contribution du Canada à la campagne internationale visant à aider les pays de la région à traverser leur premier hiver en tant qu'États indépendants.

«La conférence sur l'aide économique à l'ex-Union soviétique tenue récemment à Washington a montré qu'il fallait coordonner l'aide et la cibler avec soin, ce que, à mon avis, nous sommes en train de faire, a dit M<sup>me</sup> McDougall. Cette nouvelle contribution vise à répondre aux besoins précis décelés par la Croix-Rouge internationale qui, j'en suis sûre, est l'organisation la mieux placée pour assurer l'acheminement de notre aide jusqu'à sa destination.»

La somme de 2 millions sera utilisée par la Croix-Rouge canadienne pour l'achat de médicaments et de fournitures médicales destinés aux enfants hospitalisés, aux femmes enceintes et aux personnes âgées.

Le gouvernement a déjà versé 6 millions de dollars à la Croix-Rouge canadienne pour son programme de secours en Ukraine, en Russie, dans les États baltes, en Arménie et dans la région du Nagorny-Karabakh, en Azerbaïdjan.

La Société canadienne de la Croix-Rouge invite tous les Canadiens à faire des dons pour son programme de solidarité à n'importe lequel de ses bureaux.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent s'adresser au :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874

## Document d'information

### LE POINT SUR LE PONT AÉRIEN HUMANITAIRE CANADIEN VERS L'ANCIENNE URSS ET LES PAYS BALTES

#### Assistance médicale

- Le présent avis porte à 8 millions de dollars la contribution du Canada au Programme de coassistance de la Société canadienne de la Croix-Rouge, qui fournit de l'aide humanitaire aux pays de l'ancienne URSS ainsi qu'aux pays baltes.
- Des 6 millions de dollars annoncés précédemment, 4,5 millions de dollars étaient affectés à la Russie et à l'Ukraine, 1 million de dollars aux pays baltes, 250 000 \$ à l'Arménie et 250 000 \$ à la région du Nagorny-Karabakh, en Azerbaïdjan.
- Le personnel de la Croix-Rouge a procédé à des évaluations détaillées des besoins de chacune des régions qui doit recevoir de l'aide du Canada.
- Les fonds servent à l'achat d'environ 180 000 kg de médicaments et de fournitures médicales pour les groupes les plus vulnérables, soit les enfants dans les hôpitaux, les femmes enceintes et les personnes âgées, qu'elles se trouvent ou non en institutions. Grâce au pont aérien du Canada, plus de 435 000 patients recevront des soins à l'hôpital et à la maison au cours des 12 prochains mois.

#### Opération «Boréale»

- Des avions du ministère de la Défense nationale (MDN) transportent les fournitures de la base des Forces armées canadiennes de Trenton directement à destination.
- La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de même que leurs bureaux locaux en Russie, en Ukraine et en Arménie, assurent le transport par camion sur place; des représentants de ces organismes accompagnent chaque envoi à destination.
- Le pont aérien à destination de l'Ukraine est terminé. Du 27 janvier au 7 février, cinq chargements ont été livrés aux hôpitaux de Kiev, de Vinnitsa et de Tchernigov.

- Le premier de cinq envois de fournitures à destination de la Russie doit quitter la base de Trenton le 19 février. D'ici la fin du mois, les avions du MDN auront aussi transporté des fournitures à Perm, Tcheliabinsk, Kirov, Oufa et Tomsk.
- Le pont aérien humanitaire du Canada à destination des pays baltes sera terminé d'ici le 4 mars, les avions livrant directement leurs cargaisons à Tallinn en Estonie, à Riga en Lettonie et à Vilnius en Lituanie.
- Le pont aérien vers l'Arménie et le Nagorny-Karabakh est prévu pour le 6 mars.
- Outre les envois de fournitures médicales du Canada, les Forces armées canadiennes ont participé au transport, à Moscou, de deux cargaisons de lait en poudre de la Communauté européenne.

Février 1992

## Document d'information

### QUE PEUVENT FAIRE LES CANADIENS ?

Les Canadiens ont toujours été très généreux lorsque des appels internationaux étaient lancés suite à des urgences ou des catastrophes. Certains citoyens ont souvent trouvé des façons uniques de réellement apporter une contribution personnelle aux gens dans le besoin. Ces contributions méritent d'être soulignées.

Bien que les dons de marchandises soient toujours faits dans un esprit de générosité, les experts du domaine conviennent cependant que les dons en nature peuvent parfois causer des problèmes :

- Il est souvent impossible de vérifier la qualité des biens donnés.
- Les coûts du transport peuvent être extrêmement élevés et, si les biens ne conviennent pas aux besoins, ou si les quantités sont inadéquates, les fonds seront mal utilisés.
- Le personnel sur place peut perdre un temps précieux à trier et répartir des articles qu'il est souvent possible de se procurer localement, ou plus près de la région où le besoin se fait sentir et ce, à un coût moindre.
- Les dons de médicaments et de fournitures médicales périmés peuvent causer plus de tort que de bien. Il est possible que les aliments et les vêtements soient inadéquats pour la région. Dans certaines régions du monde, des articles comme des vêtements usagés et des couvertures peuvent faire l'objet de règlements à l'importation exigeant qu'ils soient désinfectés ou emballés.
- Ce n'est pas le moment, en situation d'urgence, de tenter de mettre sur pied un réseau de distribution en territoire inconnu.

En règle générale, il est préférable que les personnes qui souhaitent venir en aide à ces populations fassent des dons en argent aux organismes internationaux non gouvernementaux reconnus, qui ont l'expérience et les contacts nécessaires pour assurer une distribution rapide et efficace de l'aide. Ces organismes procèdent à des évaluations détaillées et dressent des listes d'articles dont on a le plus besoin. Ils sont souvent en mesure d'acheter les produits à un meilleur prix, s'assurant ainsi d'obtenir le maximum pour chaque dollar versé.